



Comité Technique Ministériel

28 septembre 2017

Déclaration de la délégation CFDT

Madame et Messieurs les ministres, Mesdames, Messieurs,

Les personnels des Agences de l'Eau s'associent naturellement à la journée d'action fonction publique du 10 octobre sous l'égide d'une très large intersyndicale. Car, que ce soit le rétablissement de la journée de carence, la mise en place de la CSG sans contrepartie et naturellement les suppressions d'emplois, les personnels des Agences sont aussi impactés que nos collègues fonctionnaires.

Mais les Agences de l'Eau sont aussi touchées de plein fouet par la sortie du décret liste dérogatoire au 1^{er} avril 2018 :

Après la tenue au pas de course de 4 réunions avant l'été, avec votre administration, qui ont permis à la CFDT et aux organisations syndicales de porter toutes les revendications visant à protéger au mieux les agents dans le processus de sortie du décret liste dérogatoire prévue pour avril 2018, les personnels inquiets attendent toujours les réponses politiques de votre cabinet sur les mesures d'accompagnement que vous offrirez aux agents dans ce processus de titularisation au rabais et totalement inadapté à des contractuels en CDI.

Pour rappel les revendications essentielles de la CFDT étaient :

- La mise en place de modalités de gestion de notre quasi statut, qui va devenir en « extinction », qui permettent notamment à la majorité des agents d'avoir un déroulement de carrière normal et de pouvoir accéder à des postes en interne au même titre que les fonctionnaires.
- L'attribution de taux promu/promouvable réévalués afin de reclasser les agents dans la bonne catégorie et ce, avant la sortie du dérogatoire.
- L'écriture d'un décret permettant de figer ces règles de gestion afin de canaliser les velléités de censure du contrôleur budgétaire.

Votre administration, qui nous a écouté, s'est contentée de renvoyer la responsabilité à votre cabinet de donner des réponses à nos revendications légitimes.

Nous vous demandons donc, Monsieur le ministre, d'organiser rapidement une réunion pour répondre aux attentes des 90% des personnels des Agences qui vont rester dans le quasi statut de 2007, faute de pouvoir être titularisés à des conditions acceptables.

Des rumeurs persistantes font état du lancement d'une étude, sous l'égide et sur l'initiative de la DGFIP, sur la rationalisation du fonctionnement des Agences, voire de la remise en cause de l'existence des 6 Agences. Nous savons, Monsieur le ministre, votre attachement au modèle des Agences et à leur logique de bassin, mais vous comprendrez que la sollicitude des services de Bercy ne nous rassure pas. L'augmentation du prélèvement du fond de roulement, la baisse possible du plafond des redevances, l'élargissement des missions sans plus de moyens humains et financiers, tout cela accentue les inquiétudes des agents qui agissent depuis des années avec une conscience professionnelle et un dévouement reconnu par tous les acteurs, locaux, nationaux et internationaux .

Je vous remercie.